



Mon employeur veut me faire passer mon Temps plein a mi temps

Par **kelye**, le **07/04/2014** à **19:44**

je suis en cdi d un temps plein et j exerce la nuit et j ai appris que mon employeur va me proposer de travailler a mi temps. ce n est pas tant ca qui me gene mais c est l horaire qu il va me proposer : a savoir de travailler de 21h a 1h du matin , je voudrais savoir si c est légal , actuellement je travaille de 21h a 7h du matin , je vous remercie pour votre réponse

Par **P.M.**, le **07/04/2014** à **20:51**

Bonjour,

Il n'est pas illégal de vous proposer une modification essentielle du contrat de travail, ce qui le serait c'est de vous l'imposer et même si c'était pour raison économique, l'employeur devrait le faire par lettre recommandée avec AR en vous laissant un mois de réflexion...

Par **kelye**, le **08/04/2014** à **08:07**

merci pour votre réponse, cependant comme je l ai signifié c est surtout les horaires qu il risque de me proposer qui ne me conviennent pas : en effet, finir a 1heure du matin sans moyen de transport pour regagner mon domicile à cette heure ci

Par **P.M.**, le **08/04/2014** à **09:05**

Bonjour,

Alors, comme je l'ai indiqué, vous avez la possibilité de refuser ou d'essayer de négocier d'autres horaires mais je crains qu'il ne soit pas plus pratique pour vous de commencer en pleine nuit...

Par **kelye**, le **08/04/2014** à **11:45**

merci pour votre réponse